

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**DEPARTEMENT
DE LA
HAUTE-GARONNE**

**ARRONDISSEMENT
DE
TOULOUSE**

**MAIRIE
DE
L'UNION
31240**

056289.22.89

Nombre de conseillers
 - en exercice : 33
 - présents : 25
 - procurations : 6
 - absents excusés : 2
 - ayant pris part au vote : 31

L'an deux mille vingt et deux et le 13 avril à 18 heures 35, les membres du conseil municipal de la commune de l'Union se sont réunis dans la Salle des Fêtes sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le 7 avril 2022, conformément aux articles L.2121-7 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents : M. PERE, M. NAVARRO, MME BEC, M. ROUX, MME GODEAS, M. FEUILLERAT, M. BAUMLIN, MME GREGOIRE, MME GUEDES, , MME SIMON-LABRIC, M. ORTIC, MME QUONIAM-DOUREL, , MME TOULZE, M. COMBE, M. DOMENEGUETTY,, MME PERROUX, M. MOLET, M. GARDE, M. MERLEY, MME SERRET-PEREZ, M. MITTAUX, MME GENNARO-SAINT, MME MAURIN, MME GRUEL, M. DEHOURS.

Etaient absents excusés ayant donné procuration : M. ROFE (POUVOIR A M. ROUX), M. PUGET (POUVOIR A MME GREGOIRE), MME CELERIER (POUVOIR A MME. BEC), MME JARRIGE (POUVOIR A M. ORTIC), MME CABERO (POUVOIR A MME. QUONIAM-DOUREL), MME FERRE (POUVOIR A MME GODEAS).

Etaient absents excusés : M. BAMIÈRE, M. CADIEU.

MME. SIMON-LABRIC est élue secrétaire de séance.

DÉLIBÉRATION n°2022/36

Objet : Carte scolaire.

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal qu'en vertu de l'article L212-7 du Code de l'Education Nationale, la définition des périmètres scolaires relève du Conseil Municipal.

Monsieur le Maire propose donc au Conseil Municipal le découpage du territoire de la commune en 3 secteurs (nom des rues en annexe du projet de délibération)

SECTEUR I : Ecole Montizalguier

SECTEUR II : Ecole Belbezé les Toulouse

SECTEUR III : Ecole Borde d'Olivier

Les demandes particulières pourront faire l'objet d'un examen par l'équipe municipale pour des dérogations à la carte scolaire.

En cas d'impossibilité d'accueillir un élève dans l'école de son secteur du fait de la capacité des locaux ou de la carte scolaire, l'élève sera affecté sur une autre école de la commune.

Ces éléments seront étudiés de manière à respecter l'équilibre des effectifs entre les écoles.

SECTEUR I : Ecole Montizalguier

Voies	
Avenue de Bayonne	Rue de Nay
Avenue de Gavarnie	Rue de Pau
Avenue de St Jean de Luz	Rue de Peyrehorade
Avenue Mont Louis	Rue de Saint Jean Pied de Port
Impasse de Beausoleil	Rue de Saint Palais
Impasse de Mandelieu	Rue de Sauveterre
Impasse d'Hasparren	Rue de Soumoulou
Rue d'Antibes	Rue de Tarbes
Rue d'Arudy	Rue d'Espelette
Rue d'Ascains	Rue d'Hasparren
Rue de Beausoleil	Rue d'Hendaye
Rue de Behobie	Rue d'Oloron Sainte Marie
Rue de Biarritz	Rue d'Oredon
Rue de Bidart	Rue d'Orthez
Rue de Cambo	Rue du Col de Marmare
Rue de Grasse	Rue du Lac d'Artouste
Rue de Guéthary	Rue du Pic d'Arbizon
Rue de la Franqui	Rue du Pic de la Sagette
Rue de Mandelieu	Rue du Pic d'Orthy
Rue de Marseillan	Rue du Portel
Rue de Mauléon	Rue du Racou
Rue de Navarrenx	Rue d'Ustaritz

SECTEUR II : Ecole Belbeze les Toulouse

Voies		
Allée de Planchon	Place San Biagio Di Callalta	Rue du Bengali
Allée de Port Vendres	Route de Lavaur	Rue du Cambras d'Aze
Allée de Roncevaux	Rue d'Agay	Rue du Canigou
Avenue de la Dancelle	Rue d'Apollo	Rue du Carlitte
Avenue de Montcalm	Rue d'Argelès	Rue du Chioula
Avenue de Saint Caprais	Rue d'Ariane	Rue du Col de Port
Avenue des Pyrénées	Rue de Bandol	Rue du Col du Puymorens
Avenue d'Hermès	Rue de Cabanis	Rue du Gévaudan
Chemin de l'Armée	Rue de Canet	Rue du Goëland Argenté
Chemin de Montredon	Rue de Cannes	Rue du Grand Cormoran
Chemin de Saint Jean	Rue de Cassis	Rue du Lac Bleu

Chemin des Champs d'Esquis	Rue de Cerbère	Rue du Lac de Gaube
Impasse Belvezé	Rue de Collioure	Rue du Lac d'Oo
Impasse de Cannes	Rue de Fitou	Rue du Lavandou
Impasse de Gruissan	Rue de Gruissan	Rue du Mont Dore
Impasse de la Mouette Rieuse	Rue de Kourou	Rue du Mont Gerbier des Joncs
Impasse de la Seillonne	Rue de la Ciotat	Rue du Mont Lozère
Impasse de Menton	Rue de la Frégate	Rue du Mont Perdu
Impasse de Roncevaux	Rue de la Mouette Rieuse	Rue du Mont Vallier
Impasse de Saint Jean	Rue de la Palme	Rue du Pélican
Impasse des Ares	Rue de Leucate	Rue du Perthus
Impasse des Monts de la Margeride	Rue de Pierre Lys	Rue du Pibeste
Impasse des Monts des Bois Noirs	Rue de Port Barcarès	Rue du Pic d'Aneto
Impasse des Monts du Vivarais	Rue de Saint Pierre	Rue du Pic d'Annie
Impasse des Pyrénées	Rue de Saint Raphaël	Rue du Pic d'Aubisque
Impasse d'Hélios	Rue de Saint Tropez	Rue du Pic de Megal
Impasse d'Hermès	Rue de Sainte Maxime	Rue du Pic de Tanargue
Impasse d'Hyères	Rue de Sanary	Rue du Pic du Jer
Impasse du Col d'Aspin	Rue de Sorède	Rue du Pic du Mercoire
Impasse du Col de la Perche	Rue de Soyoz	Rue du Pic du Midi
Impasse du Col de Peyressourde	Rue de Vallauris	Rue du Plomb du Cantal
Impasse du Col du Soulor	Rue de Vence	Rue du Portalet
Impasse du Goëland Argenté	Rue des Ares	Rue du Puy de Sancy
Impasse du Grand Cormoran	Rue des Monts de la Margeride	Rue du Saquet
Impasse du Lac Bleu	Rue des Monts de l'Aubrac	Rue du Somport
Impasse du Lac d'Oo	Rue des Monts des Bois Noirs	Rue du Tourmalet
Impasse du Mont Aigoual	Rue des Monts du Forez	Rue du Val d'Aran
Impasse du Pic des 3 Seigneurs	Rue des Monts du Velay	Rue du Vignemale
Impasse du Pic du Midi	Rue des Monts du Vivarais	Rue Mondony
Impasse du Val d'Aran	Rue d'Hélios	Rue Saint Cyprien
Place de Cannes	Rue d'Hyères	

SECTEUR III : Ecole Borde d'Olivier

Voies		
Allée des Chênes	Impasse des Jonquilles	Rue de Mimosas
Allée des Coudriers	Impasse des Mésanges	Rue des Alouettes
Allée des Nymphéas	Impasse des Narcisses	Rue des Amandiers
Avenue de Cornaudric	Impasse des Néfliers	Rue des Azalées
Avenue de Toulouse	Impasse des Pâquerettes	Rue des Cailles
Avenue des Acacias	Impasse des Pétunias	Rue des Catalpas
Avenue des Hortensias	Impasse des Platanes	Rue des Chardonnerets
Avenue des Tourterelles	Impasse du Cers	Rue des Coquelicots
Avenue des Vents d'Autan	Impasse du Colibri	Rue des Cytises
Boulevard des Fontanelles	Impasse du Geai	Rue des Erables

Chemin de la Belle Hotesse	Impasse du Héron	Rue des Fauvettes
Chemin de la Caussade	Impasse du Jasmin	Rue des Geraniums
Chemin de la Grive	Impasse du Martin Pêcheur	Rue des Glycines
Chemin de la Violette	Impasse du Mistral	Rue des Jacinthes
Chemin de Malbou	Impasse du Moineau	Rue des Lilas
Chemin du Merle	Impasse du Passereau	Rue des Liserons
Chemin du Sablet	Impasse du Pic Vert	Rue des Magnolias
Côte de Cornaudric	Impasse du Pouillot	Rue des Marronniers
Impasse Bergeronnette	Impasse du Sablet	Rue des Mésanges
Impasse de Borde Basse	Impasse du Tarin	Rue des Myosotis
Impasse de Cornaudric	Impasse du Vanneau	Rue des Narcisses
Impasse de la Bise	Impasse du Verdier	Rue des Noisetiers
Impasse de la Grive	Impasse Loriot	Rue des Oeillets
Impasse de la Palombe	Mail de l'Albatros	Rue des Ormeaux
Impasse de la Perdrix	Rond-Point du Jasmin	Rue des Palmiers
Impasse de la Pie	Route de Bessières	Rue des Pâquerettes
Impasse de la Sitelle	Route de Launaguet	Rue des Pensées
Impasse de la Violette	Rue de Bleuets	Rue des Perce-Neige
Impasse de l'Autan Blanc	Rue de Borde Basse	Rue des Pervenches
Impasse de l'Autan Noir	Rue de Cèdres	Rue des Peupliers
Impasse de l'Hers	Rue de Cerou	Rue des Pins
Impasse de l'Oiseau Bleu	Rue de la Gimone	Rue des Pinsons
Impasse de Roudette	Rue de la Macreuse	Rue des Primevères
Impasse des Amandiers	Rue de la Pitchounelle	Rue des Roses
Impasse des Anémones	Rue de la Seoune	Rue des Rossignols
Impasse des Boutons d'Or	Rue de la Tramontane	Rue des Sauges
Impasse des Bouvreuils	Rue de la Vendinelle	Rue des Saules
Impasse des Camélias	Rue de l'Agout	Rue des Tamaris
Impasse des Coudriers	Rue de l'Autan Blanc	Rue des Tilleuls
Impasse des Giroflées	Rue de l'Autan Noir	Rue des Tulipes
Impasse des Hirondelles	Rue de l'Epervier	Rue du Condor
Rue du Faucon	Rue du Grand-Duc	Rue du Mistral
Rue du Flamant Rose	Rue du Jasmin	Rue du Muguet
Rue du Geai	Rue du Luy de France	Rue du Roitelet
Rue du Gerfaut	Rue du Lys	Rue du Rouge Gorge
Rue du Girou	Rue du Martinet	Rue Yvonne Lucienne Curvale
Rue Marie Louise Dissard	Rue Ariane Scriabine Fiksmann	Rue Damira Titonel
Rue Angèle Bettini Del Rio		

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal :

- Le découpage du territoire de la commune en 3 secteurs tel que proposé ci-dessus.

Décision

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré,

Décide :

A L'Unanimité,

- Le découpage du territoire de la commune en 3 secteurs tel que proposé ci-dessus.

Pour copie conforme,

*Le Maire,
Marc PÉRÉ*

- Transmis le 19 AVR. 2022

- Affiché le 19 AVR. 2022



*Pour le Maire
et par délégation
L'Adjoint au Maire*